



PROTÉAGINEUX

.....
Fiche filière

À retenir

- 2^e producteur européen de graines protéagineuses (UE 27) derrière l'Allemagne
- 3^e exportateur européen de graines protéagineuses derrière la Lituanie et le Danemark

NB : bien que le soja soit une légumineuse particulièrement riche en protéines (40 %), son utilisation (trituration ; coproduits en résultant : huile et tourteaux) conduit à la classer avec les graines oléagineuses.

ORGANISATION

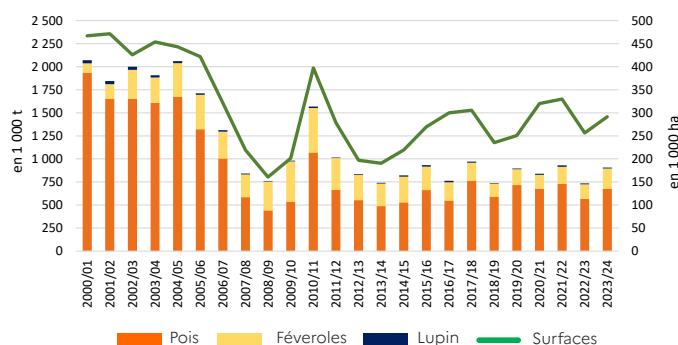
- La France produit principalement trois graines protéagineuses : le pois, la féverole et le lupin.
- La filière se structure autour de trois organisations couvrant les secteurs de la production (FOP - Fédération française des producteurs d'Oléagineux et de Protéagineux), de la promotion et du développement de la filière (l'interprofession Terres Univia) et de l'innovation et de la recherche (l'institut technique Terres Inovia).
- Elle fait intervenir deux grands types d'acteurs : les producteurs (environ 13 600 livreurs en 2023) et les collecteurs (439 dont 114 coopératives et 325 négociants en 2023/24).

PRODUCTION

En moyenne, sur les cinq dernières campagnes de juillet à juin (2019/20 à 2023/24) :

- 289 600 ha cultivés ;
- 861 000 t produites ;
- La production française de graines protéagineuses est dominée par le pois avec 674 kt produites (soit 78 %), suivi par la féverole avec 176 kt (20 %) et le lupin avec 11 kt (1 %) ;
- 547 kt (64 % de la production) de graines de pois et de féveroles ont été collectées par des organismes collecteurs afin d'être mises en marché ; le reste a été consommé ou stocké à la ferme.

Évolution des surfaces et de la production des principales cultures de graines protéagineuses



Source : SSP



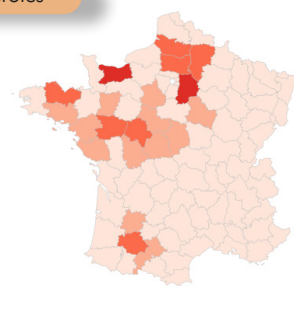
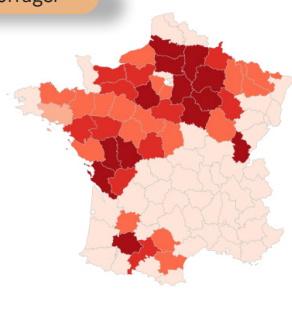
BASSINS DE PRODUCTION EN FRANCE EN 2023/24

Pois fourrager

Féveroles

- moins de 3 000 tonnes
- de 3 000 à 5 000 tonnes
- de 5 000 à 10 000 tonnes
- de 10 000 à 20 000 tonnes
- plus de 20 000 tonnes

Source : SSP





COMMERCIALISATION

La commercialisation des graines protéagineuses passe principalement par des organismes collecteurs déclarés auprès de FranceAgriMer. Ces derniers procèdent aux achats de graines auprès des producteurs, assurent le stockage et la commercialisation.

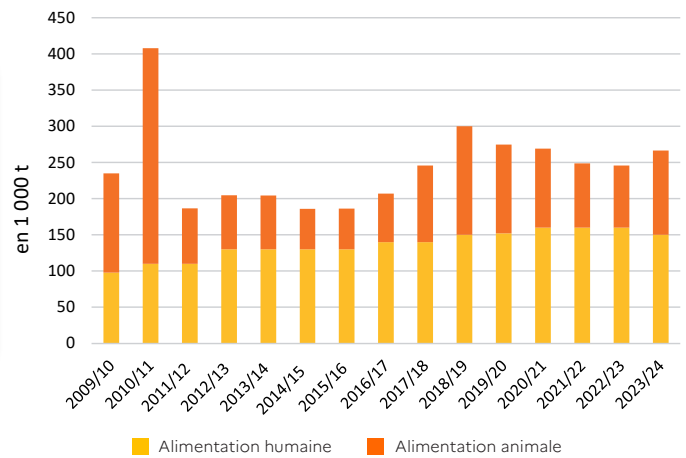


CONSOMMATION

On distingue deux principaux usages sur le marché intérieur :

- Les utilisations à destination de l'alimentation animale : en 2023/24, 117 kt de pois et féveroles ont été transformés par l'industrie de l'alimentation animale contre 105 kt en moyenne au cours des 5 campagnes 2019/20 à 2023/24.
- Les utilisations à destination de la consommation humaine : 150 kt en 2023/24 contre 156 kt en moyenne au cours des cinq dernières campagnes.

Utilisations de graines protéagineuses (pois, féveroles)



Source : FranceAgriMer



ÉCHANGES

Exportations

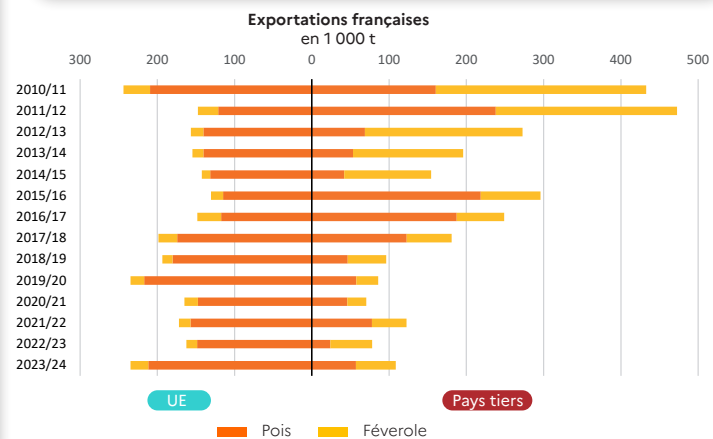
En moyenne sur les cinq dernières campagnes (2019/20 à 2023/24) :

- 58 kt de féveroles et 229 kt de pois ont été exportés ;
- Les volumes de féveroles exportés sont principalement à destination des pays tiers (70 %) : la Norvège est le premier pays importateur (40 kt, soit 69 % du total des exportations) et destine principalement ces volumes à l'alimentation animale pour le secteur de la pisciculture ; suivent l'Italie (6 kt), la Belgique (5 kt) et les Pays-Bas (4 kt) ;
- Les exportations de pois sont destinées à 77 % aux pays de l'Union européenne. La Belgique est le principal client de la France avec 106 kt importés en moyenne depuis 2019/20 (46 % des exportations totales).

Importations

En moyenne sur les cinq dernières campagnes (2019/20 à 2023/24), les importations de féveroles et de pois s'élèvent à 77 kt dont 41 kt de féveroles et 36 kt de pois.

Évolution des exportations françaises de pois et de féveroles



Source : Douane française



PRINCIPAUX MARCHÉS À L'EXPORT

MOY. 5 DERNIÈRES CAMPAGNES (2019/20 - 2023/24)

AUTRES 12 %

ITALIE 4 %

SUISSE 4 %

ALLEMAGNE 5 %

ESPAGNE 9 %

PAYS-BAS 9 %

CHINE 14 %

Source : Douane française

Pois

BELGIQUE 46 %

Féveroles

AUTRES 3 %

ÉGYPTE 3 %

ESPAGNE 3 %

PAYS-BAS 7 %

ITALIE 9 %

BELGIQUE 9 %

NORVÈGE 69 %